

**TERME DE REFERENCE**

**TRADUCTION DES DOCUMENTS EN LANGUES ARABE DU SITE WEB DU CCM**

**I. CONTEXTE**

Dans le cadre des mécanismes de financement du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (FM), chaque pays qui prétend bénéficier de l’appui financier et technique du Fonds est tenu de mettre en place une instance de coordination nationale multisectorielle. La mission principale de cette instance est de coordonner l’élaboration de la proposition du pays selon les priorités et les besoins nationaux et d’assurer le suivi de sa mise en œuvre une fois cette proposition approuvée par le FM.

Ainsi, l’Instance de coordination du Maroc appelée Comité de Coordination du Maroc contre le sida et la tuberculose (CCM/ST) a été créée en 2002, d’une part, pour répondre à l’une des principales conditions d’éligibilité aux subventions du FM et d’autre part, pour jouer un rôle stratégique dans la riposte nationale contre les deux maladies.

Il est à noter que le FM est la principale source de financement des programmes de prévention et de traitement des trois maladies (sida, tuberculose et paludisme) notamment dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire.

Le CCM/ST fonctionne sous forme d’assemblée générale composée de 27 membres représentant les départements ministériels, la société civile, le système des Nations Unies, les agences de la coopération bilatérale et multilatérale, le secteur privé, le secteur universitaire et les représentants des populations bénéficiaires.

Sa principale mission est de coordonner l’élaboration des propositions de financement du Maroc à soumettre au FM selon les priorités définies avec les parties concernées par le sida et la tuberculose et dans le cadre des stratégies nationales de lutte contre les deux maladies et d’assurer le suivi stratégique de la mise en œuvre des subventions accordée par le FM.

En vue de renforcer le volet communication interne et externe, le CCM/ST, lance la présente consultation destinée aux boites spécialisées (personnes morales) et aux personnes physiques pour la traduction des documents du français en arabe de son site web.

**II. OBJET DE LA PRESTATION**

L’objet de la présente consultation est de traduire les documents du français en langue arabe, dans le but de contribuer à la promotion des activités du CCM/ST.

**III- Qualifications du Consultant /Expert**

* Traducteur de formation,
* Avoir une bonne connaissance du contexte national : aspects santé, socioéconomiques,
* Avoir une bonne capacité de rédaction et de synthèse en arabe.

**IV- Livrables Le consultant (te)**

Le consultant est tenu à traduire les documents de contenu du site Web du CCM du français en arabe, en privilégiant l’échange et la consultation avec le Secrétariat du CCM.

**V. DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les prestataires intéressés sont invités à soumettra au Secrétariat du CCM/ST à l’adresse email suivante : csp.ccmmaroc@gmail.com, un dossier de candidature constitué d’une :

* **Offre technique qui décrit :**

- Les moyens techniques et humains qui seront mis en œuvre

- Les références du candidat attestant ses compétences en relation avec l’objet du présent appel ;

* **Offre financière détaillée**

**La date limite pour le dépôt des offres est le 29 mai 2022**